

## **Pour amorcer une transformation culturelle à échelle humaine...**

Par Joscelyne Thibault, membre du GPEITSM; en référence au document *Intégration au travail en santé mentale – Constats, orientations et recommandations*

Mon nom est Joscelyne, je suis une personne en rétablissement. Membre du Groupe provincial d'experts sur l'intégration au travail en santé mentale (GPEITSM) depuis le printemps 2010 et membre du Comité national santé mentale travail (CNSMT) depuis l'automne 2001.

J'ai été diagnostiquée en l'an de grâce 1985. Faute de travail et d'emploi rémunérateur, c'est mon militantisme au sein de l'AQRP qui a structuré mon rétablissement.

J'aimerais, en mon nom et au nom de tous mes pairs, mes semblables, vous remercier toutes et tous pour le travail colossal que vous effectuez dans vos organismes respectifs et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Et je salue l'initiative d'avoir formé un groupe de réflexion sur la situation de la réadaptation par le travail et de l'insertion en emploi dans le but avoué de faire des recommandations aux ministères concernés. Je suis heureuse d'avoir eu l'occasion de participer à cet exercice si riche d'expériences.

Par ce document, nous vous présentons aujourd'hui de nouveaux défis, dans un nouveau contexte culturel, un nouveau paradigme transformant la culture d'INVALIDITÉ en une culture de la VALIDITÉ!

Cette nouvelle vision devra inclure tous les acteurs du monde de la santé mentale : la clientèle d'abord et les différents intervenants et gestionnaires, indépendamment de leur rôle, de la première jusqu'à la dernière ligne, en y ajoutant les instances gouvernementales. Ceci est d'une importance capitale. Le travail est un vecteur essentiel pour lutter contre l'exclusion et la stigmatisation, pour favoriser le rétablissement et la réappropriation du droit citoyen. Déjà à son colloque du Mont Sainte-Anne en 2008, l'AQRP liait le rétablissement à la citoyenneté; aujourd'hui en 2013, il est de mise de passer à l'action!

J'aimerais souligner à ma manière des points importants qui ont été soulevés dans ce rapport pour l'ensemble de la clientèle qui est à l'origine de la totalité de ce travail.

Tout d'abord, le principe d'exclusion zéro, pierre angulaire de ce processus, est à l'origine de la restructuration des services déjà disponibles et à venir. Il a pour volonté de favoriser l'inclusion sociale, la lutte contre la stigmatisation sociétale et la pleine citoyenneté.

Ensuite, j'aimerais insister sur le principe très important de la personne au centre de son rétablissement et de sa démarche pour s'insérer en emploi, tout comme pour s'y maintenir. Je soulève ici l'implication de la réadaptation, car d'après moi il y a un minimum requis de rétablissement nécessaire pour entreprendre un parcours vers l'emploi. C'est la réadaptation qui doit être instaurée dès la diminution des symptômes de crise et ce, en première ligne, lors du traitement de la personne, avec un suivi approprié en société.

Pour terminer, j'aimerais renchérir sur l'importance du réseautage de tous les acteurs régionaux et provinciaux œuvrant en santé mentale. Il faut développer et renforcer les liens intersectoriels entre les acteurs concernés, créer des passerelles entre les organismes et entre les programmes afin de faciliter l'accès aux services et la mouvance

des personnes. « Ne plus travailler en silo, mais dans une vaste vasque humaine ». Travailler sur la base du respect, de la communication égalitaire, d'échange d'expertises et d'expériences à partager. Il est également essentiel de restructurer la réadaptation pour qu'elle participe plus activement à la mouvance de la clientèle vers l'emploi, en innovant dans de nouvelles formes d'interventions axées sur le rétablissement.

Selon moi, tout est là, en germe. Il suffirait de bonne volonté, de leadership pour enclencher et mettre en place ce nouveau paradigme; pour que la maladie mentale devienne véritablement de la santé mentale, pour cette clientèle silencieuse, si peu organisée et si souvent laissée seule à elle-même. Et pour faire de ce nouveau paradigme innovateur un modèle typiquement québécois.

Ainsi, tout comme nous l'avons fait au sein de ce Groupe sur l'intégration au travail, je vous suggère tout aussi humblement de vous rencontrer, dans vos régions respectives, de vous mettre en réseau, de mettre en commun votre savoir, votre expertise, vos expériences, vos projets, vos pratiques, vos besoins, d'évaluer vos outils de travail et de partager vos services. Et ce, au-delà des chicanes de clochers, afin de faire consensus sur des objectifs communs, de vous soutenir mutuellement, de vous solidariser et d'innover. Je vous encourage à responsabiliser la clientèle de vos organismes en l'accompagnant avec patience et confiance; elle retrouvera ainsi ses droits et apprendra ses devoirs pour mieux voguer vers son plein rétablissement.

Unissez-vous, unissons-nous pour mieux répondre aux exigences de la situation : anéantir le *Mur des Préjugés* si défavorable à l'ensemble de la clientèle qui veut se réinsérer dans la société par le biais du travail et/ou de l'emploi. Travaillons ensemble pour la réussite de votre mission : rendre la maladie mentale aussi respectable, aussi noble que toutes les autres. Pour mieux vivre, mieux œuvrer, mieux militer, définitivement et véritablement en santé mentale! Mais surtout, donnez à la clientèle que vous desservez l'espoir d'une digne, pleine et entière citoyenneté pour toutes et tous.

C'est là notre mission et c'est aussi là vôtre!

Je vous souhaite bonne chance au nom de tous mes pairs, comme je nous la souhaite aussi. Nous demandons empathie, compréhension, respect : c'est là notre quête, car sans nous, vous ne seriez pas ici (et bien sûr nous non plus!)

*Joscelyne Thibault*

Personne en rétablissement

Montérégie, Québec

Novembre 2012